

Comptes rendus • Reviews

Pierre Martin. 1996. *Éléments de phonétique avec application au français*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval. 253 p.

Compte rendu de Terry B Mildare, Université de la Saskatchewan

L'auteur de ce livre nous indique dans le premier renvoi que : « les ouvrages introductifs à la phonétique ne manquent prispas » (p. 1, n. 1). C'est vrai, mais il semble ignorer que le plus récent en français date de 1985, donc la parution de ce livre me semble opportun, d'autant plus que c'est le premier du genre au Canada. On anticiperait, aussi, un traitement de notre français canadien comparable à ce qu'a fait Rogers (1991) pour notre anglais canadien.

Le livre, ciblant les étudiants d'université, comprend 16 chapitres (y compris l'Introduction et la Conclusion) de longueur inégale et est accompagné d'une cassette audio. Le texte occupe 200 des 253 pages et dans les dernières 53 pages se trouvent, en fin de volume, exercices et corrigés, index des auteurs et index terminologique.

Martin consacre une dizaine de pages à son introduction où il esquisse les domaines, les normes et l'histoire de la phonétique. Suit le chap. II, un exposé détaillé appelé « Origines de la socio-, psycho-, neurophonétique » par l'auteur. Ce chapitre est le plus long du manuel ; il occupe un cinquième du texte et privilégie la neurolinguistique. Martin traite au chap. III la synthèse et la reconnaissance instrumentale de la parole. Le chap. IV est consacré à la phonétique historique du français. Les 5 chapitres suivants englobent ce qui est traditionnellement appelé la phonétique articulatoire. Le chap. V traite des organes de la phonation ; le chap. VI, les voyelles françaises ; le chap. VII, les consonnes françaises ; le chap. VIII, l'analyse de croquis cinéradiologiques ; le chap. IX, la notation phonétique. Le chap. X fait état de la phonétique combinatoire et l'auteur discute principalement de l'assimilation. Le chap. XI est intitulé « Phonétique auditive et perceptive ». Sous la rubrique « Les mécanismes de l'audition », Martin présente l'anatomie de l'oreille, externe, moyenne et interne, et la transmission du son. « La perception de la parole » traite de l'encodage des paramètres acoustiques, des indices pour l'identification phonétique et des modèles de la perception.

La phonétique acoustique est le sujet du chap. XII. Après un exposé du rôle et des types d'ondes impliquées dans les langues humaines, l'auteur présente les caractéristiques acoustiques des voyelles et des consonnes françaises par le biais d'une série de spectrogrammes. Dans le chap. XIII, Martin traite de la prosodie. Il l'organise sous 3 rubriques : 1) la structure prosodique des énoncés — où il présente la variation de mélodie au niveau d'un énoncé complet, reflétée par ce qu'on appelle l'intonation et la variation au niveau du segment, reflétée par ce qu'on appelle les tons ; 2) la structure métrique des

énoncés — où il parle, d'un côté, des types d'accent (« le domaine de l'accent est la syllabe »; p. 167), et de l'autre, du rythme ; 3) l'organisation temporelle de la parole — où il parle de continuité et de débit de la parole. Le chap. XIV, intitulé « Phonétique générale » consiste en un exposé des « types d'articulation non attestés en français » (p. 183). En passant très brièvement par les suprasegmentaux — accent contrastif, variable ; tons mélodique, ponctuel — Martin traite des segmentaux — voyelles et consonnes — d'une façon plutôt superficielle et peu systématique. Il mentionne les voyelles nasales fermées et les voyelles postérieures non-arrondies, par exemple. Pour ce qui est des consonnes, il offre celles de lieux d'articulation différents de ce qu'on trouve en français, telles les rétroflexes, ou une série complète d'uvulaires et celles de modes d'articulation différentes, telles les aspirées, les vélarisées. Toute transcription se fait entre crochets. Le dernier chapitre avant la conclusion, le chap. XV, intitulé « Phonétique fonctionnelle », est tout simplement le nom martinien pour la phonologie. Si on retire la page consacrée aux références, ce chapitre ne compte que 8 pages et demie. L'auteur esquisse l'idée du phonème identifiable par le test de commutation en se servant de paires minimales (mais en n'utilisant pas cette terminologie) où il contraste ses monèmes (mot défini brièvement dans le chap. II dans le contexte de la psycholinguistique), mais passe vite aux prosodèmes auxquels il accorde plus de place qu'aux traits segmentaux. Le texte se termine avec une conclusion (chap. XVI) d'une vingtaine de lignes.

En tant que manuel universitaire prétendant faire une introduction à la phonétique, ce livre fait montre de points forts et de points faibles. L'approche plutôt non-traditionnelle de l'auteur explique en partie ce déséquilibre car il s'agit de l'ordre et la manière de présentation des éléments traités et l'accent qu'il met sur ces éléments. Il semble partir du bon pied dans son introduction en divisant la phonétique, comme tant d'autres, en phonétique articulatoire, phonétique acoustique et phonétique auditive et perceptive. Il est à féliciter, dans sa discussion de la norme, quand il trouve « une imposture . . . [d']imposer à tous les Québécois un français « international » » (p. 5). Mais, quand, dans les quarante pages qui suivent, il traite des origines, de l'évolution et des écoles de la socio-, psycho- et de la neurolinguistique, même en avouant préalablement que ces disciplines « ne constituent pas des domaines de la phonétique » (p. 13), je trouve qu'il dévie un peu du bon chemin. Par ailleurs, Martin opte de réduire le texte au début de presque toutes les sections de son livre en insérant toute référence comme renvoi et renonce à inclure une bibliographie générale en fin de livre. Pour la section sur la psycholinguistique, les références bibliographiques occupent presque trois pages ! Ces références sont divisées en celles en français d'abord, suivies de celles en anglais. La longue section sur la neurolinguistique rentre en plus de détails que nécessaires pour un manuel d'introduction, surtout en ce qui concerne la pathologie de la langue.

Ensuite, paraissent deux autres chapitres que je trouve mal placés. Celui sur la synthèse et la reconnaissance de la parole est intéressant et utile, surtout si on dispose des appareils aptes à les illustrer, mais devrait se trouver plutôt après le chapitre sur la phonétique acoustique, où on présente quelques détails de la phonétique instrumentale. Le chapitre suivant, celui sur la phonétique historique, me semble être mal placé dans un ouvrage qui se doit de présenter une perspective synchronique avant tout de la phonétique générale. L'inclure dans un livre du genre ne peut que détourner l'attention de l'étudiant(e) de son but principal et ne peut aucunement rendre justice au domaine qu'est la phonétique historique.

On arrive à la phonétique articulatoire proprement dite au chap. V, où les organes de la phonation sont bien présentés et illustrés par le biais de nombreux dessins bien identifiés. Le chap. VI, les voyelles françaises, est un peu mystifiant. Les tableaux des voyelles françaises à la page 87 présentent 12 voyelles orales et 4 voyelles nasales. Sont-ce les phonèmes vocaliques ? On note que les voyelles « de petite ouverture : [i], [y], [u] . . . [ont des] contreparties moins tendues . . . et plus ouvertes, les voyelles non-tendues [ɪ], [ʏ], [ʊ] » (p. 86). Et l'environnement pour l'occurrence de ces allophones (ma terminologie) est spécifié. Et que : « de nombreuses désonorisations . . . sont attestées » (p. 85), telles que dans « siphon », « couteau » et « député » — environnement spécifié incomplètement. L'auteur ne parle nulle part ici de phonème ni d'allophone et toute transcription de son est faite en se servant de crochets. J'aurais préféré qu'il identifie ses inventaires comme canadiens¹, plutôt que français, vu les exemples qu'il donne. Il illustre aussi des diphtongues (françaises ?) comme dans « beurre », « père », etc. Là, sûrement, il aurait dû parler non-seulement d'allophones canadiens, mais aussi de niveaux de langue (voir Ostiguy et Tousignant, 1993). D'ailleurs, on sait que pour beaucoup de francophones canadiens, les voyelles nasales dans « fin » et « banc » sont [ɛ̃] et [ɑ̃] respectivement, pas [ɛ̄] et [ɑ̄] ! Où en est-il avec la rigueur, voire la précision phonétique ? On trouve, pourtant, les distinctions qu'on cherche dans le chap. IX — encore une fois, il manque un renvoi. Le chap. VII, les consonnes françaises, est notable pas par inclusion mais par exclusion de traits canadiens. On ne voit aucune mention du trait typique canadien de l'affrication des occlusives dentales devant voyelles fermées antérieures ou semi-voyelles palatales. Dans le même chapitre, l'auteur parle de désonorisations et de sonorisations de certaines consonnes. Ce sont des phénomènes d'assimilation qui seraient mieux placés dans le chapitre sur la phonétique combinatoire — il incombe à l'auteur d'inclure au moins un renvoi au chapitre approprié. Pour ce qui est de la figure des consonnes (p. 91), il aurait été souhaitable de la compléter avec des lignes verticales et horizontales et d'identifier les traits de lieux et de modes d'articulation. Le chap. VIII examine des croquis cinéradiologiques situés à l'Université Laval. Ces croquis sont extrêmement importants, d'autant plus que les étudiants de

Laval peuvent y avoir accès. Il manque, pourtant, un détail crucial pour l'étude des sons canadiens — le sujet était-il francophone canadien ou européen ? C'est dans le chap. IX, la notation phonétique, où l'auteur présente « un ensemble de symboles, généralement ceux recommandés par l'International Phonetic Association . . . désignant près de 150 articulations parmi les plus courantes » (p. 103), les illustre à l'aide de la cassette et de la transcription des mots qui s'y trouvent. En effet, des 149 énoncés (mots/formes verbales) transcrits, 142 sont enregistrés sur la cassette. Il se sert du français québécois et d'une vingtaine d'autres langues comme langues-source. On trouve des illustrations des différences segmentales aussi bien que suprasegmentales, telles les tons. Presque tous les sons/symboles se trouvent classés sur des tableaux de voyelles et de consonnes. Celui des consonnes reproduit, grosso modo, le tableau des consonnes (pulmoniques) de l'A.P.I. de 1993 avec 2 modifications curieuses : les rétroflexes y manquent, et [θ] et [ð] sont classés comme spirante et fricative respectivement, avec [ð] et [β] comme partenaires de voisement opposé. Il justifie cette distinction dans le chapitre sur la phonétique générale où il dit : « il peut être utile de distinguer entre constrictives fricatives . . . et . . . constrictives spirantes » (p. 187. L'A.P.I. ne fait pas une telle distinction. Je retiens 3 erreurs évidentes dans la transcription des 149 énoncés : no 82, angl.-amér. [ðæt] devrait être [dæt] « cela » ; no 86 est sensé illustrer [ʌ] en angl.-amér. et utilise le mot « nous », ce qui est faux ; no 91 angl.-amér. [bifiev] devrait être [bi fiεv] « se comporter ». Il n'en est pas de même pour les cinq exercices de notation phonétique où la transcription omet plusieurs cas de voyelles fermées non-tendues, représente parfois [œ] comme [ə], et utilise [ɑ] onze fois pour [a]. L'auteur termine le chapitre avec un lexique de ses traits articulatoires dont plusieurs ne figurent pas sur les tableaux.

Le chap. X, la phonétique combinatoire, ne compte que 3 pages et est un traitement très superficiel du sujet. Le chap. XI, la phonétique auditive et perceptive offre un bon traitement de ces deux sujets et je n'ai qu'une suggestion à offrir pour aider les étudiant(e)s. Il serait souhaitable de placer ce chapitre après celui qui suit car certains termes relèvent de la phonétique acoustique. Le chap. XII, la phonétique acoustique, offre aussi un traitement complet du sujet. Après une discussion de l'onde sinusoïde simple et complexe, Martin introduit le monde du spectrogramme. Il souligne bien l'importance des formants pour l'identification des voyelles et les note et les illustre par le biais de spectrogrammes des voyelles de *son* français. Il manque, pourtant, les voyelles fermées non-tendues si typiques du français canadien, peu importe la formation du sujet. Ensuite, il se sert d'un oscillogramme pour mettre en relief l'information qu'on peut en tirer, avant de passer aux caractéristiques acoustiques des consonnes françaises. Ce faisant, il omet un élément important dans sa caractérisation des consonnes, c'est-à-dire, l'identification et l'explication du concept de

transition. La seule autre critique de ce chapitre est la qualité des spectrogrammes. Pour être vraiment utiles comme outils pédagogiques, ils devraient être beaucoup plus clairs. Le chap. XIII, la prosodie, offre un traitement clair et utile des divers aspects de ce phénomène. Le chap. XIV, la phonétique générale, qui a pour but « l'étude des possibilités humaines en matière phonique » (p. 183) est un curieux pot-pourri. Au lieu de compléter la liste des articulations trouvées dans les langues — liste qu'il avait commencée dans le chapitre sur la notation phonétique — Martin discute des traits prosodiques que sont l'accent contrastif, trouvé en anglais, et les tons, appelés mélodiques (il cite le vietnamien), ponctuels, ou modulés. Ces derniers types ne sont pas illustrés. Il passe ensuite aux « types d'articulations absents en français . . . choisissant les plus courantes . . . la question étant pratiquement inépuisable » (p. 186). Quelle drôle d'observation pour un phonéticien ! Il mentionne quelques articulations vocaliques absentes du français et ensuite traite, plus systématiquement, les consonnes. Sont mentionnées rétroflexes, vélarisées, aspirées, (pré-)glottalisées, palatalisées, (pré-)nasalisées et gutturales. Ces derniers, pour lui, comprennent les uvulaires, les pharyngales et les glottales. Le choix du mot « guttural » est inapproprié, car ce mot comprend aussi les vélares. Après avoir mentionné des exemples de consonnes syllabiques, il passe à la discussion de la syllabe et déclare que : « un pas définitif reste à franchir, celui de faire le lien entre l'articulaire et l'acoustique, l'auditif et le perceptif » (p. 189). Il termine le chapitre avec une discussion de la syllabe ouverte et fermée.

Ce qui manque dans ce chapitre, c'est une organisation rigoureuse et un traitement systématique, voire plus complet, du sujet. Par exemple, l'organisation de sons de langue selon la direction et la source de l'air — égressive ou ingressive d'un côté, et pulmonaire, glottalique ou vélarique de l'autre. Telle est l'organisation des tableaux de l'A.P.I. Pourquoi l'auteur mélange-t-il les articulations primaires avec les secondaires, comme les vélarisées, palatalisées, etc. ? Il y a deux fautes de transcription dans ce chapitre : anglais [ɹat] « rat » devrait être [ɹæt] (p. 187), et anglais [ɹesɹ] « vélo » devrait être [ˈɹeisɹ] (p. 188).

Le chap. XIV et le pénultième du texte, la phonétique fonctionnelle, est la phonologie à la Martinet. Martin nous montre comment arriver aux traits distinctifs d'une langue par la commutation, mais sa transcription de ses éléments distinctifs est parfois contradictoire. Ayant établi que les traits sourd et sonore sont distinctifs pour le français, donc on a /p,t,k,b,d,g/, et que ces traits sont allophoniques pour le cri de la baie James, il déduit que [p] ~ [b] = /p-b/, etc. (p. 193). Que veut dire /p-b/ ? Plus loin, ayant établi (par commutation) que [i] et [ɪ] sont des phonèmes séparés en anglais, mais des allophones d'un même phonème en français québécois, il transcrit ce dernier rapport comme /i-ɪ/ — ce qui fausse l'emploi des barres obliques. Ensuite, il traite l'accent tonique dans ses rôles contrastif (anglais), démarcatif (français), culminatif (anglais), emphatique et expressif. Puis, par le biais de l'italien et du français, il montre

comment un trait peut être distinctif dans une langue mais redondant dans une autre. De phonèmes, il passe aux prosodèmes, comme la longueur consonantique distinctive en italien et la glottalisation avec des rôles différents dépendant de la langue considérée. Il termine en montrant qu'un même trait, comme la hauteur de la voix, peut être distinctif, contrastif ou emphatique dans une même langue, le mandarin. Il y a aussi trois fautes de transcription dans ce chapitre : anglais [pə'teɪtəz] « potatoes » devrait être [pə't^heɪtəz] ou [pə't^heɪtəz], ['ɪnkɪs] « increase » (augmentation) devrait être ['ɪŋkɪs], et [ɪn'kɪs] « (to) increase » (augmenter) devrait être [ɪŋ'k^hɪs] (p. 194).

Comme plusieurs chapitres dans ce livre, le dernier manque un thème dominant exposé et traité de façon systématique, où les points de repère sont clairement présentés et développés.

Tout compte fait, je dois avouer que ce manuel déçoit à plusieurs niveaux. L'inventaire donné par les titres des chapitres des aspects du sujet traités est ambitieux mais les buts sont rarement atteints. Le thème qui devrait être central, la phonétique pure, voire générale, prend une place secondaire dans le livre, bien que, et je réitère, la phonétique acoustique et auditive reçoivent un traitement adéquat. Le thème secondaire pratique, d'après le titre, dans un contexte francophone — l'application au français — voit son traitement compromis parce que le français décrit, sa norme, son registre, ne sont jamais identifiés ni clairement présentés. On regrette aussi l'exclusion totale de toute référence aux traits binaires phonétiques, développés par la phonologie générative et utilisés dans tout manuel récent sur la phonétique. Ainsi, étant donné l'ensemble des observations précédentes, ce manuel ne pourrait pas servir dans sa présente forme, à lui seul, d'introduction à la phonétique.

Note

- ¹ J'utilise français « canadien » dans le sens de français « non-acadien » suivant Cox (1998, p. 177) et aussi Rochet (1994, p. 439).

Bibliographie

- Cox, T. 1998. « Vers une norme pour un cours de phonétique française au Canada. » *Revue canadienne de langues vivantes*, 54(2), pp. 172-197.
- Germain, C. et R. Leblanc. 1981. *Introduction à la linguistique générale*. Vol. 1: *La phonétique*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Ladefoged, P. 1993. *A Course in Phonetics*. 3rd ed. New York, Harcourt Brace.
- O'Grady, W. et M. Dobrovolsky. 1987. *Contemporary Linguistic Analysis: An Introduction*. 3rd ed. Toronto, Copp Clark Pitman.
- Ostiguy, L. et C. Tousignant. 1993. *Le français québécois : normes et usages*. Montréal, Guérin Éditeur.

Comptes rendus/Reviews

- Pierret, J.M. 1985. *Phonétique du français. Notions de phonétique générale et phonétique du français*. Louvain-La-Neuve, Peeters.
- Rochet, B. 1994. Le français à l'ouest de l'Ontario : tendances phonétiques du français parlé en Alberta. In C. Poirier (dir.), *Langue, espace, société : les variétés du français en Amérique du Nord*. Ste-Foy, Les Presses de l'Université Laval, pp. 433–455.
- Rogers, H. 1991. *Theoretical and Practical Phonetics*. Toronto, Copp Clark Pitman.
- Walker, D.C. 1983. *The Pronunciation of Canadian French*. Ottawa, University of Ottawa Press.